



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

4 OCTOBRE 2025

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE

PRÉSENTATION DES COMPTES 24/25



Votre association en quelques chiffres



Pdts d'Exploit.
396 223 €
+2,99%

Hausse de 11 514 €



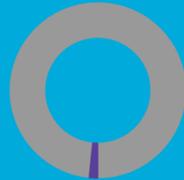
Fonds propres
401 467 €



Effectif
4 pers.

Résultat

5 706 €



1,6% du CA



Trésorerie
179 628 €





Ressources associatives

	2024/2025	2023/2024	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	208 261 €	186 381 €	+11,74%
Cotisations des adhérents	0 €	0 €	
Contributions financières	0 €	4 400 €	
Total des ressources	208 261 €	190 781 €	+9,16%



PRÉSENTATION DES COMPTES 24/25



Activité globale

	2024/2025	2023/2024	Évolution
Ressources associatives	208 261 €	190 781 €	+9,16%
Production vendue	141 967 €	145 779 €	-2,61%
Prestations vendues	5 736 €	6 133 €	-6,47%
Activité globale	355 964 €	342 693 €	+3,87%

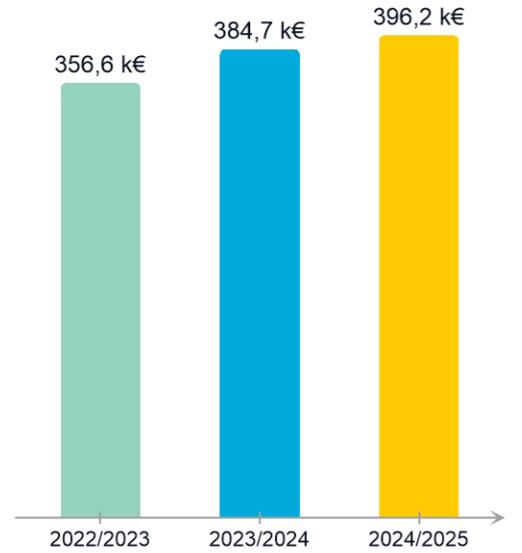


PRÉSENTATION DES COMPTES 24/25



PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

2024/2025	396 223 €
2023/2024	384 709 €
 +2,99%	+11 514 €



PRÉSENTATION DES COMPTES 24/25



Charges externes (Détail)

	2024/2025	2023/2024	Évolution	
Fournitures consommables	16 745 €	14 943 €	+1 802 €	+12,06%
Locations, Charges locatives	5 795 €	6 547 €	-752 €	-11,49%
Entretien, Réparations	10 853 €	8 505 €	+2 348 €	+27,61%
Primes d'assurance	4 209 €	3 650 €	+559 €	+15,32%
Intermédiaires et honoraires	10 499 €	13 555 €	-3 056 €	-22,55%
Informations et communications	6 327 €	8 988 €	-2 661 €	-29,61%
Déplacements, Réception	58 487 €	71 140 €	-12 653 €	-17,79%
Frais postaux, Télécom.	6 979 €	10 066 €	-3 087 €	-30,67%
Frais bancaires	256 €	250 €	+6 €	+2,4%
Autres services extérieurs	404 €	394 €	+10 €	+2,54%
TOTAL	120 552 €	138 039 €	-17 487 €	-12,67%





Synthèse des charges de personnel

	2024/2025	2023/2024	Évolution	
Salaires bruts	153 013 €	160 038 €	-7 025 €	-4,39%
Charges sociales	43 469 €	46 357 €	-2 888 €	-6,23%
Taux de charges sociales	28,41%	28,97%	-0,56	
Autres charges du personnel	582 €	393 €	+189 €	+48,09%





Synthèse des résultats

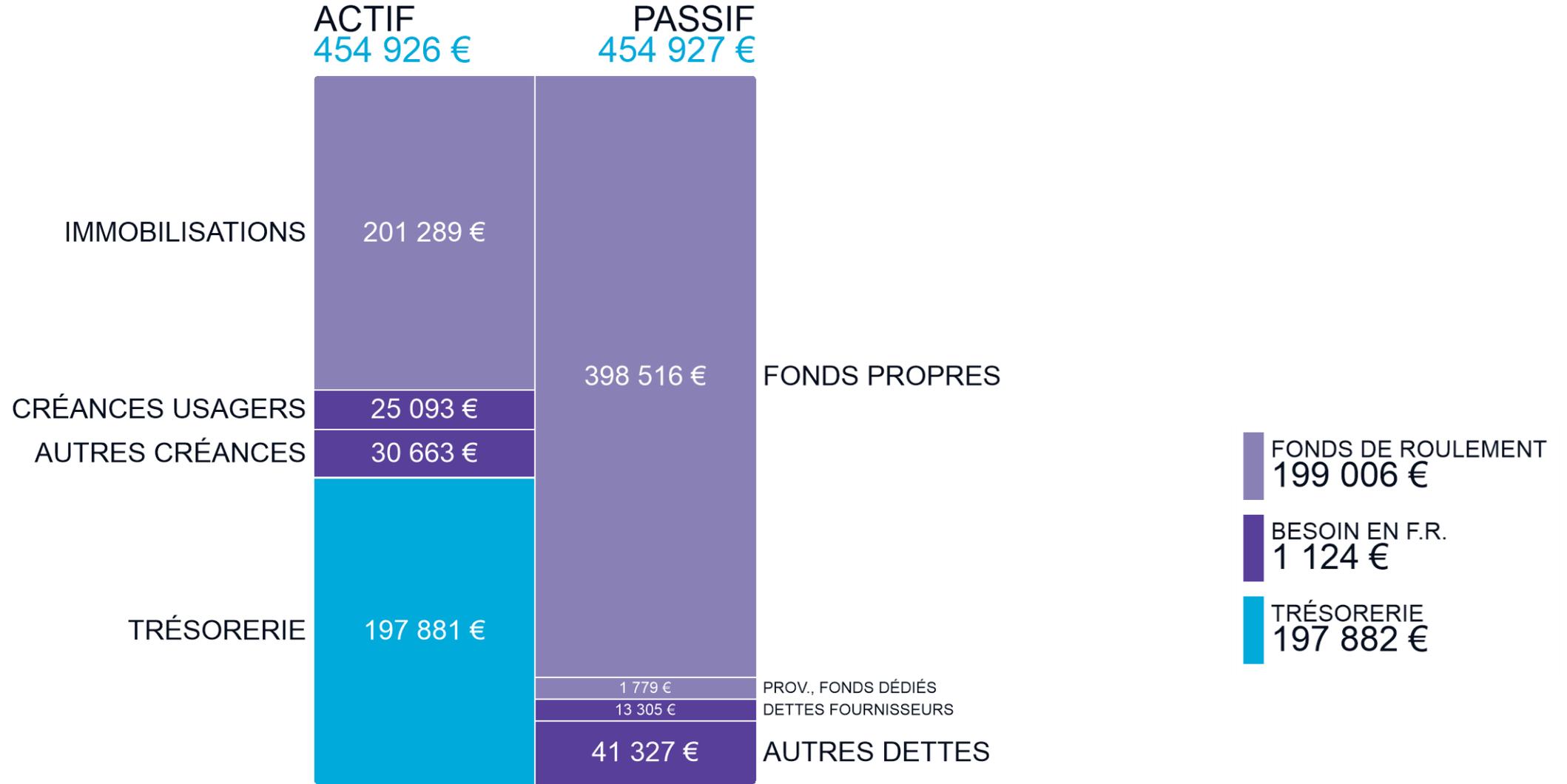
	2024/2025	2023/2024	Évolution
Résultat d'exploitation	-162 €	-58 139 €	-99,72%
Résultat financier	3 113 €	5 707 €	-45,45%
Résultat courant	2 951 €	-52 432 €	
Résultat exceptionnel	2 755 €	2 074 €	+32,84%
Résultat de l'exercice	5 706 €	-50 358 €	
Capacité d'autofinancement	42 099 €	-16 429 €	



PRÉSENTATION DES COMPTES 24/25



BILAN AU 30/06/2024



PRÉSENTATION DU BUDGET 25/26



PRODUITS ⁽¹⁾	2025/2026 (P) à soumettre en AG	
70 - Vente de produits finis, prestations de services, n	202 500,00 €	Remarques
Prestation de services	138 000,00 €	
<i>Avertissements, amendes</i>	85 000,00 €	
<i>Compétitions</i>	53 000,00 €	
Vente de marchandises	- €	
<i>Ventes diverses</i>		
Produits des activités annexes	64 500,00 €	
<i>Autres produits</i>	64 500,00 €	Partenariat Intersport + Sponsoring
74- Subventions d'exploitation	192 768,00 €	
Etat	15 500,00 €	
<i>ANS</i>	15 500,00 €	
Département de l'Orne	20 000,00 €	
Instances Fédérales	139 268,00 €	
<i>FFF</i>	60 268,00 €	
<i>dont Fonctionnement</i>	21 000,00 €	Subvention CTD
<i>dont Contrat d'objectifs</i>	28 540,00 €	
<i>dont péréquation Districts</i>	10 728,00 €	
<i>Ligue de Normandie</i>	79 000,00 €	Fixe 50000 + variable 10000 licenciés x 2,80 €
ASP (emplois aidés)	18 000,00 €	
<i>Services Civiques</i>	18 000,00 €	
<i>Contrat Apprentissage</i>	- €	
Autres subventions		
75 - Autres produits de gestion courante dont cotisations		
76 - Produits financiers	2 000,00 €	
77 - Produits exceptionnels	2 750,00	
78 - Reprises sur amortissements et provisions		
79 - Transfert de charges		

UN BUDGET S'ÉTABLISSANT À
400 018 € EN
RECETTES



PRÉSENTATION DU BUDGET 25/26



CHARGES

2025/2026 (P)
à valider en AG

60 - Achat	52 300,00 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €
<i>Prestation ligue et études</i>	0,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	38 000,00 €
<i>Equipements</i>	33 000,00 €
<i>Fanions et coupes</i>	4 000,00 €
<i>FAFO</i>	1 000,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 100,00 €
<i>Eau, électricité</i>	6 100,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 000,00 €
Autres fournitures	6 200,00 €
<i>Fournitures administratives</i>	1 200,00 €
<i>Carburant</i>	5 000,00 €

61 - Services extérieurs	27 100,00 €
Sous traitance générale	1 800,00 €
Locations	5 700,00 €
Entretien et réparation	9 700,00 €
Assurances	4 300,00 €
Documentation	500,00 €
Divers	5 100,00 €
<i>Autres services extérieurs</i>	1 000,00 €
<i>Dons, pourboirs</i>	600,00 €
<i>Récompenses, photos</i>	500,00 €
<i>Colloques et séminaires</i>	3 000,00 €

62 - Autres services extérieurs	76 020,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 400,00 €
<i>Honoraires</i>	7 200,00 €
Publicité, publication	2 000,00 €
Déplacements, missions	59 000,00 €
<i>Comité Directeur et AG</i>	1 500,00 €
<i>Frais déplacement</i>	27 500,00 €
<i>Match Equipe de France</i>	0,00 €
<i>Réceptions, autres missions</i>	25 000,00 €
<i>Stages</i>	5 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	7 360,00 €
Services bancaires, autres	260,00 €



PRÉSENTATION DU BUDGET 25/26



63 - Impôts et taxes	8 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération,	2 000,00 €
<i>Formation</i>	2 500,00 €
Autres impôts et taxes	6 000,00 €
<i>Fonciers et autres</i>	6 000,00 €
64- Charges de personnel	196 292,84 €
Rémunération des personnels	128 585,33 €
Charges sociales	44 707,51 €
Autres charges de personnel	23 000,00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour rer	40 305,16 €
<i>Amortissements</i>	38 805,16 €
<i>Provisions</i>	1 500,00 €

UN BUDGET S'ÉTABLISSANT À
400 018 € EN
DÉPENSES

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 25/26



UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION AVEC LA VOLONTÉ DE :

- Simplification et clarification
- Harmonisation des délais
- Assouplissement des obligations du statut de l'arbitrage
- Nouvelles compétitions & formats
- Précisions Règlementaires

~~CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES~~

Article 1.1.4 - Engagements

- 2024/25 : Engagements jusqu'au 31 juillet.
- 2025/26 : Engagements jusqu'au 20 juillet.
- 🔄 Changement : Date limite avancée de 11 jours.

Article 1.1.5.1 - Obligations clubs D2

- 2024/25 : Obligation d'engager deux équipes jeunes ou seniors, avec sanctions sportives.
- 2025/26 : Obligation maintenue mais sans sanction sportive.
- 🔄 Changement : Suppression de la sanction.

Article 1.1.5.3.4 - Arbitrage en D4

- 2024/25 : Obligation d'un arbitre pour accéder en D3 (sauf clubs récents).
- 2025/26 : Plus d'obligation même en cas d'accession.
- 🔄 Changement : Suppression totale de la contrainte.



PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 25/26



Article 1.1.5.4 - Feuille de Match Informatisée (FMI)

- 1 □ 2024/25 : Transmission sous 3h ; sanction dès J+1 si non-transmission.
- 1 □ 2025/26 : Transmission sous 3h ; sanction seulement si non-transmission dans le mois.
- 🔄 Changement : Sanction assouplie.

Article 1.1.7 - Classement

- 1 □ 2024/25 : Critères locaux : goal-average, buts, match d'appui.
- 1 □ 2025/26 : Renvoi direct à l'Annexe 9 de la Ligue.
- 🔄 Changement : Suppression des critères locaux, harmonisation avec Ligue.

Article 1.2.3 - Terrains impraticables

- 1 □ 2024/25 : 3e interdiction d'un terrain = inversion du match.
- 1 □ 2025/26 : Dès la 2e interdiction de la même rencontre : reprogrammation immédiate à l'extérieur.
- 🔄 Changement : Règle durcie pour limiter les reports multiples.

Article 1.2.4 - Reports

- 1 □ 2024/25 : Maximum 1 report, aucun sur les 2 dernières journées.
- 1 □ 2025/26 : Idem + précision : aucun second report possible.
- 🔄 Changement : Précision renforçant l'interdiction.

Article 1.3.2 - Absence d'arbitre

- 1 □ 2024/25 : Terme « arbitre de champ », priorité à l'assistant.
- 1 □ 2025/26 : Terme « arbitre central », tirage au sort entre arbitres proposés.
- 🔄 Changement : Procédure clarifiée et modernisée.

Article 1.4.1 - Forfait

- 1 □ 2024/25 : Notification à la Commission d'Organisation.
- 1 □ 2025/26 : Notification à la Commission des Compétitions.
- 🔄 Changement : Mise à jour du nom de la commission.



PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 25/26



Article 1.4.4 - Retard de match

- 1 □ 2024/25 : Décision par arbitre et délégué.
- 1 □ 2025/26 : Décision par arbitre seul.
- 🔄 Changement : Pouvoir recentré sur l'arbitre.

CHAPITRE 1.1.9 - CHAMPIONNATS

Article 1.1.9.1 - Championnat D1

- 1 □ 2024/25 : Accessions : 1er et 2e en R3. Descentes variables selon flux R3 (jusqu'au 9e).
- 1 □ 2025/26 : Accessions identiques. Descentes : au moins le dernier (12e), ajustement décidé par la Commission.
- 🔄 Changement : Suppression des scénarios, Commission fixe le nombre exact.

Article 1.1.9.2 - Championnat D2

- 1 □ 2024/25 : Accessions : 1ers de chaque poule + meilleur 2e. Descentes variables (jusqu'au 10e selon flux R3).
- 1 □ 2025/26 : Accessions identiques. Descentes : uniquement les 12e, ajustement par la Commission si nécessaire.
- 🔄 Changement : Simplification des descentes.

Article 1.1.9.3 - Championnat D3

- 1 □ 2024/25 : Accessions : 1ers + meilleur 2e. Descentes variables (12e, 11e, voire 10e).
- 1 □ 2025/26 : Accessions identiques. Descentes : uniquement les 12e. Repêchage du meilleur 11e possible si barrage refusé.
- 🔄 Changement : Simplification des descentes + repêchage explicite.

Article 1.1.9.4 - Championnat D4

- 1 □ 2024/25 : D4 = dernier niveau, groupes de 6 à 12 équipes.
- 1 □ 2025/26 : D4 devient avant-dernier niveau, avec phase haute/basse. Les derniers basculent en D5.
- 🔄 Changement : Réorganisation : création d'un étage supplémentaire.

Article 1.1.9.5 - Championnat D5

- 1 □ 2024/25 : Pas de division officielle (2e phase de D4).
- 1 □ 2025/26 : D5 créée officiellement, accession en D3 via barrages (pas pour engagements en mi-saison).
- 🔄 Changement : Nouvelle division structurée.



PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 25/26



CHAPITRE 3 - COUPES

Article 3.2.1.3 / 3.2.1.7 / 3.2.1.8 - Coupe du Conseil Départemental

1 2024/25 : Désistement jusqu'au 15 septembre. Organisation classique sans repêchage. Pas de limitation joueurs.

1 2025/26 : Désistement avancé au 15 août. 2 tours préliminaires + repêchage. Limite : 10 matchs max en équipe supérieure.

🔄 Changement : Organisation clarifiée + contraintes accrues.

Article 3.3.1.5 / 3.3.1.7 / 3.3.1.8 - Coupe Michel Portier

1 2024/25 : Intitulé complet avec sponsor. Désistement jusqu'au 15 septembre. Organisation classique.

1 2025/26 : Intitulé simplifié. Désistement avancé au 15 août. 2 tours préliminaires + repêchage. Restriction joueurs.

🔄 Changement : Harmonisation avec la Coupe du Conseil Départemental + changement de nom.

Article 3.4 - Coupes jeunes (U18, U15)

1 2024/25 : « Coupe Crédit Agricole U18/U15 », organisation flexible (poules ou élimination directe).

1 2025/26 : « Coupe U18/U15 », 2 tours préliminaires obligatoires avant tableau final.

🔄 Changement : Suppression du sponsor + format fixé.